



**HAL**  
open science

## Pour une cartographie écologique et humaine: quelques points cardinaux...

Catherine Graindorge

### ► To cite this version:

Catherine Graindorge. Pour une cartographie écologique et humaine: quelques points cardinaux... Culture et recherche, 2024, Urgence écologique : la recherche à l'épreuve, 146, pp.4-5. hal-04616240

**HAL Id: hal-04616240**

**<https://hal.science/hal-04616240>**

Submitted on 18 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Pour une cartographie écologique et humaine : quelques points cardinaux...

## CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, Sous-direction des formations et de la recherche, Bureau de la recherche

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la « révolution copernicienne » transformait la représentation de la Terre, en abandonnant progressivement la vision d'un espace connu, central et immobile, pour une nouvelle conception d'un univers infini et largement inconnu.

Aujourd'hui, un autre changement de paradigme surgit, annonçant un bouleversement des rapports de l'homme aux éléments qui l'entourent. Au cœur du plus grand défi jamais affronté par l'humanité, les communautés scientifiques de la recherche culturelle, fines observatrices et analystes de ces bouleversements sociaux mondiaux, doivent faire face désormais à une impérieuse prise en compte des limites des ressources planétaires<sup>1</sup>, dans une vision holistique.

L'approche proposée dans ce numéro, « faire autrement avec pas moins de culture », suit trois trajectoires : étendre l'inscription de l'écologie dans les politiques publiques de la recherche ; soutenir, concilier, réassurer pour une meilleure prévisibilité ; acquérir et maîtriser de nouvelles connaissances.

L'impact du changement et la destruction des anthroposystèmes<sup>2</sup> ont inscrit l'écologie comme composante intrinsèque de la recherche culturelle.

Ainsi, ministères<sup>3</sup>, grandes structures et opérateurs de recherche se positionnent fortement, les partenaires associatifs également, comme en atteste l'extension de la « Fresque du climat<sup>4</sup> ». Ils construisent de nouvelles doctrines qui dialoguent entre elles avec des « passeurs », qui les mettent en œuvre dans une écologie pragmatique constitutive d'un bien commun à l'échelle des territoires et de l'habitant. Ni utopie, ni « coup d'éclat », ces initiatives s'accompagnent progressivement d'une évolution des principes de recherche dans les laboratoires. Selon une éthique assumée, et dans une politique globale de responsabilité sociale et environnementale (RSE), la réduction de l'empreinte carbone repose sur l'intelligence collective.

Programmes mono- et transdisciplinaires sur des écosystèmes et multiplication des instruments de financement en sont les leviers. Au cœur de ce foisonnement, le champ des sciences humaines et sociales opère une importante mutation : la « climatisation » de la recherche, qui produit des connaissances au prisme du changement climatique, constituant ces dernières années une nouvelle opportunité d'objets de recherche exploratoire.

Les chercheurs et chercheuses s'emparent depuis longtemps de ces enjeux. Ce qui est nouveau est la mobilisation des capacités à s'impliquer.

Cet engagement, tourné vers la réitération de l'habitabilité de la Terre, nécessite des « chevilles ouvrières » qui fabriquent et tissent les « territoires des possibles », de nouvelles « sciences culturelles » (Cité Antropocène). Celles-ci sont de véritables « ressources augmentées » et à grande échelle : expériences multiculturelles, modes interrelationnels avec la nature, moyens de subsistance qui prennent soin des liens sociaux (*care*), conscientisation partagée de l'urgence écologique qui replace désormais l'humain-pollinisateur au centre de l'action.

L'établissement de bonnes relations symbiotiques avec le vivant est lancé. Comprendre l'histoire environnementale ainsi que l'écologie sociétale, notamment en explorant le passé et ses imaginaires collectifs, est une évidence. Cette enquête est également corrélée à la conception, non seulement des outils par et pour la recherche (bilans d'émission de gaz à effet de serre [BGES], grille de mesures pour explorer et quantifier des mesures de réduction et typologie d'actions de réduction d'empreinte environnementale de la recherche), mais aussi à leur mise à disposition d'autres communautés scientifiques (Institut national de recherches archéologiques préventives [INRAP], Labos 1Point5).

1. Voir le sixième rapport du GIEC publié le 23 mars 2024 : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>, et les rapports de *The Shift Project* : <https://theshiftproject.org/category/publications/rapports/> (consultés le 4 avril 2024).

2. L'anthroposystème est « un système interactif entre deux ensembles constitués par un (ou des) sociosystème(s) et un (ou des) écosystème(s) naturel(s) et/ou artificialisé(s) s'inscrivant dans un espace géographique donné et évoluant dans le temps » qui permet le jeu des interactions entre ce qui relève des sociétés humaines et ce qui relève des milieux naturels. Voir le programme Copernicus de l'Union européenne qui collecte et restitue des données de qualité et actualisées de manière continue portant sur l'état de la Terre : <https://www.copernicus.eu/fr/propos-de-copernicus> (consulté le 4 avril 2024).

3. *Transition écologique de la culture. Guide d'orientation et d'inspiration*, ministère de la Culture, janvier 2024.

4. La « Fresque du climat » est une association loi de 1901 française, fondée en décembre 2018, portée par l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux climatiques à travers son atelier pédagogique et collaboratif, adapté à tous les publics : <https://fresqueduclimat.org/> (consulté le 4 avril 2024).

Dans ce registre d'actions (« administrer », « comptabiliser », « régler », « régler », « réparer »...), il faut réassurer. Protéger, soutenir, concilier en sont les maîtres-mots. Ainsi, les Plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) initiés par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), la réévaluation et l'évolution des règles de conservation<sup>5</sup>, la sobriété décarbonée des héritages bâtimentaires, le lourd impact du numérique sont autant de sujets pour une stratégie de résilience active. Plus encore, la révision de l'ensemble des pratiques professionnelles est aujourd'hui intégrée dans le projet scientifique (Musées de France<sup>6</sup>). Cette stratégie invite à la frugalité, tout en ciblant une sobriété qualitative pour un futur désirable<sup>7</sup>. Elle met en œuvre de nouvelles formes d'implication : l'adhésion des équipes et de nouveaux dialogues entre l'institution et la société qui l'entoure.

Toutes ces approches tentent de répondre à la mise en protection de ce qui fait « culture commune », ce à quoi nous tenons, mais en tenant compte de la spécificité technique et de la valeur culturelle de l'objet-unicum à préserver. Produire de la recherche face à l'urgence écologique est donc une immense opportunité sociétale : en sensibilisant les acteurs, en leur donnant le « permis de faire<sup>8</sup> » et le « pouvoir d'agir<sup>9</sup> », en s'engageant collectivement (Obligation réelle environnementale [ORE] et Responsabilité sociétale des organisations [RSO]). La dynamique sociale d'adaptabilité et d'opérationnalité s'en trouve accrue (château d'Espeyran), notamment en partant d'une compétence d'animation de communauté scientifique et de l'attachement au territoire comme facteur de développement (Bibracte)<sup>10</sup>.

Soutenir fortement la transmission des savoirs et des innovations est dès lors incontournable, et exige une collaboration très inclusive et multiscalaire. Un tel postulat appelle un investissement colossal dans la recherche, car « il reste très peu de temps au monde pour sauver le Programme 2030 et les objectifs de développement durable des Nations unies<sup>11</sup> » (Antonio Guterres). Au-delà de cette quête, la « part enseignée<sup>12</sup> » est capitale et au cœur du lien organique unissant patrimoines et humanité. Les préconisations récentes pour la formation, contenues dans le livret du ministère de la Culture, *Transition écologique de la culture. Guide d'orientation et d'inspiration* (décembre 2023)<sup>13</sup> s'inscrivent dans les pas des architectes et leurs travaux sur le bioclimatisme des années 1960!

En 2024, ces enseignants et professionnels des vingt écoles nationales supérieures de l'architecture (ENSA) ouvrent tous les possibles de la pédagogie dans leurs enseignements : éthique, éco-responsabilité, urbanisme et développement durable, ambiances nocturnes, formation post-carbone, réseaux et résidences<sup>14</sup>... Ces « acteurs-déjà-là » hier<sup>15</sup> font aujourd'hui œuvre commune avec des pratiques collaboratives, et une appétence particulière pour le territoire, la *low-tech*, la justesse et justice, en s'inscrivant dans la frugalité<sup>16</sup>. Alors, oui, l'engagement

de leurs pratiques est tangible, même si des points d'achoppement demeurent.

Et ils ont à leurs côtés d'autres « impliqués » : les conservateurs et restaurateurs formés à l'Institut national du patrimoine (INP). Les formations initiales<sup>17</sup> des deux départements prennent en compte dans plusieurs modules d'enseignement les aspects pluriels du développement durable ; les formations continues consacrent des modules au développement durable et la conservation du patrimoine, à l'éco-conception des expositions, aux matériaux de la conservation durables, au tourisme durable, etc. Plus encore, le séminaire « Patrimoine culturel et contrat social », lancé en 2023, rejoint les essaimage constants des architectes en questionnant la notion de bien commun qu'il faut protéger en anticipant.

Les scientifiques relaient trois scénarios : « l'effondrement systémique », la révolution technologique pour une croissance verte, et le changement de paradigme sociétal avec de nouvelles interactions<sup>18</sup>. Cette dernière prospective prend de l'ampleur, comme la communauté regroupée autour de ce numéro de *Culture & Recherche* en témoigne. Si l'on ne peut plus vraiment parler de « transition » écologique dans un temps accéléré, cette autre voie semble imposer une véritable « culture des transitions » à déplier, une révolution copernicienne, somme toute. ■

5. Voir *La Lettre de l'OCIM*, n° 207, 2023.

6. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Construire-un-musee/Generer-le-climat/Conserver-les-collections-des-musees-de-France-dans-un-contexte-de-sobriete-et-de-transition-energetiques> (consulté le 4 avril 2024).

7. Voir *La Lettre de l'OCIM*, n° 207, 2023, p. 4 et 7 : Elizabeth Wilde (ed.), *Museums in the climate crisis. Survey results and recommendations for the sustainable transition of Europe*, NEMO – Network of European Museum Organisations, 2022 : <https://fr.scribd.com/document/688955003/NEMO-Report-Museums-in-the-climate-crisis-11-2022> (consulté le 4 avril 2024).

8. Patrick Bouchain, *Permis de faire. Leçon inaugurale 2017 de l'École de Chaillot*, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2019.

9. Ou encapacitation (*empowerment*) : voir, entre autres, Myriam Leleu et Fabienne Defert, « Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, une pratique professionnelle innovante », *Les Politiques sociales*, n° 1-2, 2022, p. 8-14.

10. On pense aussi aux « écotafeurs », ces salariés qui contribuent de l'intérieur à la transition écologique de leur entreprise. Voir l'étude sociologique « ECOTAF » de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui vise à analyser la mobilisation écologique des salariés en entreprises et le rôle de certains dispositifs qui viennent soutenir leur engagement : <https://infos.ademe.fr/societe-politiques-publiques/2024/bientot-tous-ecotafeurs/> (consulté le 4 avril 2024) ; et Bruno Latour et Nikolaj Schultz, *Mémo sur la nouvelle classe écologique. Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même*, La Découverte, coll. « Les empêchés de penser en rond », 2022.

11. *Le Monde*, 28 avril 2023 : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/28/antonio-guterres-il-reste-tres-peu-de-temps-au-monde-pour-sauver-le-programme-2030-et-les-objectifs-de-developpement-durable-des-nations-unies-61-71361\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/28/antonio-guterres-il-reste-tres-peu-de-temps-au-monde-pour-sauver-le-programme-2030-et-les-objectifs-de-developpement-durable-des-nations-unies-61-71361_3232.html) (consulté le 4 avril 2024).

12. Voir dans ce numéro l'article de Philippe Madec, « Architecture & écologies. La part enseignée », p. 133.

13. *Supra*, note 3.

14. En attendant le colloque international d'architecture qui se tiendra à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB) les 21 et 22 novembre 2024.

15. Actifs bien avant la Loi de programmation de la recherche (LPR) du 24 décembre 2020, qui introduit dans le Code de l'éducation une nouvelle mission de sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable. Le Rapport annexé à la LPR a en outre prévu que les « écoles doctorales seront incitées à intégrer un module spécifique de formation aux objectifs de développement durable ».

16. En pensant au *Manifeste pour une frugalité heureuse et créative dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux* ; 16 464 architectes l'ont signé à la date du 16 avril 2024 ; ils invitent à la frugalité en matériaux, en énergie, et en technicité pour les territoires : <https://frugalite.org/manifeste/> (consulté le 4 avril 2024).

17. En 2026, 100 % des référentiels pédagogiques des établissements de l'enseignement supérieur et recherche Culture (ESRC) devront avoir intégré la transition écologique dans leurs cursus. Voir le rapport de Jean Jouzel, *Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur*, février 2022, sur la mobilisation en cours pour la formation initiale : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-83903#:~:text=Fr%C3%A9d%C3%A9rique%20Vidal%20a%20re%C3%A7u%20le,dans%20l'enseignement%20sup%C3%A9rieur%22> (consulté le 4 avril 2024).

À noter que le programme France 2030 finance, via l'Agence nationale de la recherche (ANR), des projets de formation avec une composante environnementale (ex. l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir »).

18. Climate Heritage Network, *Empowering people to imagine and realise climate resilient futures through culture – from arts to heritage. 2022-2024 Action plan*, 2022 : <https://www.climateheritage.org/actionplan> (consulté le 4 avril 2024).